



**Avis n° 2007-AV-003 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 12 janvier 2007 sur
le projet de décret fixant les modalités de désignation, d'habilitation et de
prestation de serment des inspecteurs de la sûreté nucléaire et les modalités
de désignation des agents chargés du contrôle des équipements sous
pression nucléaires**

L'Autorité de sûreté nucléaire, ayant examiné, en application de l'article 4 de la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, le projet de décret fixant les modalités de désignation, d'habilitation et de prestation de serment des inspecteurs de la sûreté nucléaire et les modalités de désignation des agents chargés du contrôle des équipements sous pression nucléaires,

donne un avis favorable à ce projet de décret dans sa rédaction annexée au présent avis.

Fait à Paris, le 12 janvier 2007.

Le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire,

André-Claude LACOSTE

Marie-Pierre COMETS

François BARTHELEMY

Michel BOURGUIGNON

Marc SANSON